



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 Octobre 2015

L'an deux mil quinze, le vingt et un Octobre, le Conseil municipal de la Commune de Bazoges-en-Pailers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François YOU, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 16 Octobre 2015

ETAIENT PRESENTS : Jean-François YOU, Jean-Michel PASQUIET, Muriel CADOR, Patricka GUILLOTEAU, Charlene MINCHENEAU, David BONNEAU, Guillaume MARTINEAU, Adeline GIRARDEAU, Hélène GUERY, Dominique PEULT, Jackie FRONTEAU, Dany BAUDON.

ABSENTS EXCUSES : Rachel BOUDAUD, Blandine GABORIEAU, Benjamin GAUTRON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Adeline GIRARDEAU.

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 9 Septembre 2015, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

A la demande de M. le Maire, il est proposé que soit ajouté à l'ordre du jour :

8. Rue des Mauges – Demande de subvention au titre des aménagements de sécurité en traversée d'agglomération sur RD.
9. Subvention pour l'association Solidarité Transport année 2015.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 38.

1. DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRINCIPAL 2015

Monsieur le Maire propose qu'une décision modificative soit apportée au budget principal.

Section Investissement :

OPERATION	D/ R	COMPTE	DESIGNATION	AUGMENTAT° DE CREDIT	DIMINUTION DE CREDIT
69-Terrains de sport	D	2313	Constructions	600 €	



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

87-Restauration scolaire	D	2184	Mobilier		600 €
041-Opérations patrimoniales	R	2031	Frais d'étude	37 167.18 €	
041-Opérations patrimoniales	R	238	Avances versées sur commandes d'immobilisation corporelles	1 156 €	
041-Opérations patrimoniales	D	21534	Réseaux d'électrification	1 156 €	
041-Opérations patrimoniales	D	21538	Autres réseaux	2 990 €	
041-Opérations patrimoniales	D	2135	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	14 989.86 €	
041-Opérations patrimoniales	D	2313	Constructions	19 187.32 €	

Section Fonctionnement :

CHAPITRE	D/R	COMPTE	DESIGNATION	AUGMENTAT° DE CREDIT	DIMINUTION DE CREDIT
65	D	6574	Subventions de fonctionnement aux associations		170 €
67	D	673	Matériel de bureau et informatique	170 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE VALIDER la décision modificative n°2 du budget principal 2015 de la commune.

2. CONVENTION N°2015.ECL.0930 RELATIVE AUX MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DE REALISATION D'UNE OPERATION D'ECLAIRAGE

La réalisation d'une opération d'éclairage est nécessaire sur la rue de la Vendée et la rue de La Mairie. Le SyDEV a accepté d'engager la réalisation et d'assurer le financement desdits travaux dans les conditions fixées par les décisions de son Comité Syndical. En conséquence, l'établissement d'une convention entre le demandeur et le SyDEV est nécessaire.

Le montant des travaux et de la participation se décomposent de la manière suivante :



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Nature des Travaux	Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux de participation	Montant participation (en €)
Eclairage Public	1 421.00	1 705.00	1 421.00	50.00 %	711.00
TOTAL PARTICIPATION EN EUROS					711.00 €

Nature des Travaux	Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux de participation	Montant participation (en €)
Eclairage Public	11 298.00	13 558.00	11 298.00	50.00 %	5 649.00
TOTAL PARTICIPATION EN EUROS					5 649.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE CONVENIR du mois de Novembre pour le démarrage des travaux et de l'indiquer dans le calendrier prévisionnel,
- D'AUTORISER le Maire à signer la convention jointe à la présente délibération.

3. PRÉSENTATION DU RAPPORT 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

M. le Maire indique que l'article L 2224-5 du CGCT prévoit qu'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement doit être présenté chaque année au Conseil Municipal.

Il est fait état du rapport établi par le SIA La Gaubretière sur la qualité et le prix de l'assainissement collectif. Le rapport quant à lui est consultable en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De PRENDRE acte de cette communication.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVÉS 2014 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE SAINT FULGENT

Conformément à l'article L5211-39 du CGCT, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année au Maire de chaque Commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De PRENDRE acte de cette communication.



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

5. CREATION D'UN BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune a décidé d'acquérir des terrains rue d'Anjou pour la création d'un lotissement.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de voter l'accord de création du Lotissement Communal et de son budget annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'ACCEPTER le projet de création d'un Lotissement Communal,
- De NOMMER ce lotissement « LES PINS »,
- De DECIDER de créer un budget annexe lotissement « Les Pins »,
- D'ASSUJETTIR ce budget au régime réel normal trimestriel de la TVA.

6. DEMANDE DE REVISION DE LA CARTE COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération n°003-15 du 29 janvier 2015 du Conseil communautaire et l'arrêté préfectoral du 19/05/2015 validant la compétence de la Communauté de communes en matière de PLU, le code de l'urbanisme, notamment les articles L.124-1 et suivants et R.124-1 et suivants et la carte communale approuvée le 6 juillet 2005 par le conseil municipal de Bazoges en Pailers.

CONSIDERANT que le territoire de la commune est presque entièrement contraint, qu'il n'existe pas à ce jour de « dents creuses » à combler et que la commune est porteuse d'un projet de lotissement d'habitation d'une superficie d'environ 1.3 ha,

CONSIDERANT que la réalisation dudit projet rend nécessaire l'intégration en zone constructible d'un secteur actuellement classé en zone non constructible mais non nécessaire au secteur agricole,

CONSIDERANT dès lors que ce projet nécessite une révision de la carte communale en application des articles précités du code de l'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De DEMANDER à la Communauté de Communes de Saint-Fulgent de prescrire la révision de la carte communale sur l'ensemble du territoire de la commune de BAZOGES EN PAILLERS conformément aux dispositions des articles L.124-1 et suivants du code de l'urbanisme.

7. SUBVENTION A L'ASSOCIATION DU THÉÂTRE POUR LE PORTAGE DU BULLETIN

Le Maire rappelle que la commune fait régulièrement appel aux associations locales pour la distribution du bulletin municipal. L'association du Théâtre s'est portée volontaire pour réaliser cette activité.



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Il est proposé d'attribuer à cette association une subvention pour la remercier de son implication et la soutenir dans ses actions. Le montant de cette subvention est fixé à 90 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE VALIDER l'attribution d'une subvention de 90 euros à l'association du Théâtre.

8. RUE DES MAUGES – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENAGEMENTS DE SECURITE EN TRAVERSEE D'AGGLOMERATION SUR RD

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que des travaux d'aménagement de la rue des Mauges sont prévus au planning des travaux de l'année 2017.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention au titre des aménagements de sécurité en traversée d'agglomération sur RD pour un montant de 18 000 €. Pour cela, il faut monter un dossier de demande sur accord du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'AUTORISER M. le Maire à monter un dossier de demande de subvention au titre des aménagements de sécurité en traversée d'agglomération sur RD pour un montant de 18 000 € pour l'aménagement de la rue des Mauges.

9. SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION SOLIDARITE TRANSPORTS ANNEE 2015

M. le Maire informe l'assemblée des demandes de subventions.

Demandes de Subventions	2014	Demande 2015
Solidarité & Transports	150 €	150 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'ATTRIBUER la subvention pour l'année 2015 comme détaillée dans le tableau ci-dessus,
- D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires au compte 6574 du Budget Communal de l'année 2015.

10. QUESTIONS DIVERSES

- **Organisation des élections du 6 et 13 Décembre,**
- **Information test téléphonie,**
- **Loi Notre et fusion des Communauté de Communes,**



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

- **Travaux Salle des Mottais,**
- **Repas élus et agents le 22 Janvier 2016,**
- **Réunion des associations,**
- **Demande location des salles,**
- **Prochain Conseil le 25 novembre à 19 heures 30.**

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22 heures 15.

Jean-François YOU	Jean-Michel PASQUIET	Blandine GABORIEAU	David BONNEAU	Adeline GIRARDEAU
Jackie FRONTEAU	Dominique PEAULT	Dany BAUDON	Muriel CADOR	Hélène GUERY
Patricka GUILLOTEAU	Guillaume MARTINEAU	Charlène MINCHENEAU	Benjamin GAUTRON	Rachel BOUDAUD